

TARIF

# 22B

RADIO COMMERCIALE  
PAR INTERNET

Licence pour communiquer de la musique  
au public par des signaux de radios  
commerciales sur Internet

En bref

Période de la licence :  
mensuelle

Redevance :  
1,5 % par mois des revenus  
de la station relatifs à  
l'Internet si la station paye  
le taux de faible utilisation  
musicale conformément au  
tarif 1A, et 4,2 % pour toute  
autre station

Date limite :  
mensuellement, le premier  
jour de chaque mois visé  
par la licence

Formulaire de licence de  
musique :  
[socan.ca/formulaire/22B](http://socan.ca/formulaire/22B)

Calcul de la redevance

1,5 % par mois des revenus de la station relatifs à l'Internet si la station paye le taux de faible utilisation musicale conformément au tarif 1A, et 4,2 % pour toute autre station.

Tarif sujet à certaines réductions. Pour de plus amples informations, veuillez contacter la SOCAN ou consulter le tarif.

## SOCAN

Licenciés actuels : 1.866.944.6224  
Nouveaux comptes : 1.866.944.6211  
licence@socan.ca  
socan.ca

À des fins d'information seulement. Pour le texte complet du tarif, veuillez consulter la Gazette du Canada, disponible sur notre site [socan.ca/fr/licensees/music-use](http://socan.ca/fr/licensees/music-use) ou visitez le site de la Commission du droit d'auteur du Canada au [www.cb-cda.gc.ca](http://www.cb-cda.gc.ca).